



# FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

## Candidat au titre des personnalités qualifiées

**Je soussigné(e)** Pierre Viguier

**Né(e) le** 12 avril 1984

**Parcours professionnel et/ou personnel en lien avec le Mouvement sportif :**



Photo

Avocat (Barreau de Paris) spécialisé en droit et arbitrage du sport

**Justifie (cocher et préciser) :**

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une Fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO ;
- Soit d'avoir rendu d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF ;
- Soit d'avoir un parcours personnel me mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSF.

Voir le document ci-joint.

**Expression libre :**

Voir le document ci-joint.

**Certifie, en signant le présent document :**

- N'avoir aucune fonction élue ou salariée au sein d'une fédération ou d'un organisme membre du CNOSF et affirme être informé(e) que cette incompatibilité s'applique pendant toute la durée du mandat.
- Jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.

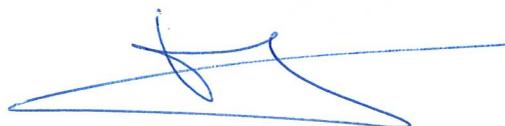
**Reconnais, en signant le présent document :**

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à [dpo@cnosf.org](mailto:dpo@cnosf.org). En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

**Fait à** Paris

**Le** 16 mai 2025

**Signature**



ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOSE (OLYMPIADE 2025-2029)

Pierre VIGUIER

Candidat au titre des personnalités qualifiées

\*\*\*\*\*

**Justifie :**

**(3) d'avoir un parcours personnel me mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement sportif et/ou au CNOSE :**

Expérience professionnelle

- Avocat inscrit au Barreau de Paris (depuis 2013), spécialisé en droit du sport et de l'arbitrage des litiges sportifs.
- Avocat *pro bono* pour les procédures devant la Chambre *ad hoc* et la Chambre anti-dopage du Tribunal arbitral du sport (TAS) pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024.
- Inscrit sur la liste des avocats *pro bono* :
  - pour les procédures devant les organes disciplinaires de l'UEFA (depuis 2022) et ;
  - pour les procédures introduites sous l'égide du centre d'arbitrage « Sport Resolutions », situé à Londres (depuis 2024).

Formation

- UEFA Academy, *Football Law Programme*, Certificat d'études avancées en droit du football (avec distinction)
- Université Paris-Est Créteil (Paris XIII), Diplôme d'université Droit du sport (avec distinction)
- Université de Genève et Institut de hautes études internationales et du développement, *Master of Advanced Studies (LL.M.) in International Dispute Settlement* (MIDS)
- Université Paris-Sud (Paris XI), Master 2 Droit des contrats
- Université Paris II Panthéon-Assas, Master 1 Droit privé

Enseignement (droit international du sport et droit de l'arbitrage des litiges sportifs)

- Université Paris-Est Créteil (Paris XII), Diplôme d'université Droit du sport (depuis 2022)
- Université Paris II Panthéon-Assas, LL.M. AWARDS (*Assas World Arbitration and Disputes Settlement*) (depuis 2024)
- Université Toulouse Capitole, Diplôme d'université Arbitrage (depuis 2025)
- École de droit de Sciences Po (Paris), LL.M. in *Transnational Arbitration & Dispute Settlement* (TADS) (2025)

### Publications

- « Clémentine Legendre, 'La coordination du Mouvement sportif international et des ordres juridiques étatiques et supra-étatiques' » (recension), *Revue critique de droit international privé*, Année 2022, N° 4, p. 828
- « Chambre arbitrale du sport : la double activité d'arbitre et de conseil à l'épreuve du recours en annulation », *Cahiers de l'Arbitrage / Paris Journal of International Arbitration*, Année 2020, N° 4, p. 809 (avec F. Bordes)

### Conférences

- « Beating the Post-Paris 2024 Olympic Blues: Experiences and Insights on CAS Arbitration Procedures », Paris Arbitration Week, Paris, 11 avril 2025
- « Sport et Relations internationales », Université Galatasaray, Istanbul, 26 avril 2024
- « Sports Arbitration: Open Talk on Key Issues and Future Challenges », Paris Arbitration Week, Paris (Parc des Princes), 20 mars 2024
- « Arbitrage, sport et e-sport », Le Club de l'arbitrage, Entretien, 16 Novembre 2023
- « L'arbitrage dans le monde sportif », Paris Baby Arbitration, Podcast, 27 octobre 2023
- « The Settlement of Sports Disputes: Overview and Hot Topics », GIAC Arbitration Days, Tbilisi, 13 octobre 2023
- « Sports Disputes and LATAM », Latin American Arbitration Practitioners | EU, Paris, 6 septembre 2023 ;
- « E-sport et arbitrage : actualités et perspectives », Paris Tech Arbitration & Jus Mundi, Paris, 15 juin 2023
- « Amended CAS Code of Sports-related Arbitration », Sports Arbitration Moot Conference, Madrid, 28 avril 2023
- « Is the Referee a Good Lawyer? Establishing an International Law Framework for Professional Sports », NUS Centre for International Law et International Law Association (Singaporean Branch), webinar, 7 juillet 2022
- « Sports Disputes: Past, Present & Future », Paris Arbitration Week, Paris, 29 mars 2022
- « Arbitrage et Sport », CFA-40 (Comité français de l'arbitrage), Paris, 16 juillet 2020

### Langues parlées

- Français
- Anglais
- Italien

## Expression libre :

1. Je m'appelle Pierre Viguier et, depuis 12 ans, je suis avocat au sein du cabinet *Gaillard Banifatemi Shelbaya Disputes*, qui est spécialisé en arbitrage interne et international, y compris les différends relatifs au sport.

Depuis 2019, je me spécialise en droit du sport, y compris l'arbitrage des litiges sportifs. J'ai ainsi obtenu un diplôme d'université en droit du sport à l'Université Paris-Est Créteil, dans lequel je dispense désormais un séminaire sur le droit international du sport et le droit de l'arbitrage des litiges sportifs. J'enseigne également ces matières dans des formations de l'Université Paris II Panthéon-Assas, de l'École de droit de Sciences Po Paris, et de l'Université Toulouse Capitole.

De 2019 à 2021, j'ai participé au *Football Law Programme* organisé par l'UEFA Academy et, en 2022, j'ai été choisi pour figurer sur la liste des avocats *pro bono* des procédures disciplinaires de l'UEFA. Je suis également inscrit sur la liste des avocats *pro bono* pour les procédures introduites sous l'égide du centre d'arbitrage « Sport Resolutions », situé à Londres.

L'été dernier, j'ai été désigné par l'Ordre des avocats du Barreau de Paris pour figurer sur la liste des avocats *pro bono* à la disposition des athlètes des Jeux Olympiques de Paris 2024, pour les conseiller et les représenter dans les procédures devant la Chambre *ad hoc* et la Chambre anti-dopage du Tribunal arbitral du sport pendant les Jeux.

J'ai rédigé plusieurs publications en droit du sport et de l'arbitrage des litiges sportifs, et j'interviens régulièrement à des conférences portant sur ces thématiques.

2. J'ai décidé de devenir avocat à l'âge de 12 ans. C'était un plan « B ». En effet, comme beaucoup d'autres, je nourrissais le rêve de devenir footballeur professionnel, de faire vibrer le Parc des Princes. Je pourrais prétendre qu'une blessure a fauché mes ambitions en plein vol. Ce serait pourtant trahir une réalité que j'ai acceptée très tôt.

En classe de sixième, à l'occasion d'une rédaction sur le métier de nos rêves, j'ai pris conscience que, tandis que les jeunes prometteurs de mon âge s'apprêtaient à rejoindre un centre de formation, je n'étais que remplaçant de la troisième équipe d'un petit club de la banlieue sud de Paris. En d'autres termes, si je débordais d'envie et de motivation, le talent, lui, faisait défaut. J'ai donc dû me résoudre à chercher un nouveau métier à exercer. Après réflexion, la soif de défendre « la veuve et l'orphelin » m'a conduit naturellement vers la vocation d'avocat.

Quelques années après avoir prêté serment, j'ai décidé d'unir ma profession et ma passion pour le sport, qui ne m'a jamais quitté. J'apprécie l'esprit d'équipe et de compétition qui pousse les membres d'un groupe à se surpasser ensemble pour atteindre un objectif commun. C'est cet état d'esprit que je cultive au quotidien dans la conduite de mes dossiers.

J'ai également souhaité m'impliquer dans le Mouvement sportif, en consacrant du temps à véhiculer les valeurs du sport qui m'animent. Je conseille et représente à titre gratuit des sportifs amateurs ou dirigeants bénévoles dans le contexte de procédures devant les organes juridictionnelles de leur fédération. J'ai également l'honneur d'être membre du jury des Trophées Philippe Séguin du Fondaction du Football. Cette opération vise à détecter, valoriser et promouvoir des projets sociaux et citoyens mis en œuvre par les clubs de football amateurs et professionnels. L'engagement sans faille des acteurs locaux qui portent ces projets, ainsi que leur créativité et capacité d'adaptation pour répondre aux nombreuses problématiques qu'ils rencontrent, témoignent de la force du collectif et de la puissance du sport pour changer des vies, silencieusement mais profondément.

Afin de donner davantage de sens à mon action, je souhaite aujourd'hui m'impliquer plus largement dans la gouvernance du sport. Ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF s'inscrit dans cette volonté : mettre mon expérience professionnelle et mes compétences juridiques au service du Mouvement sportif, pour accompagner ses évolutions et porter haut ses valeurs.